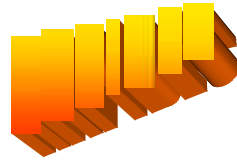


# CENTRE DE BOURGES



*Des adhérents organisés ....*

*.... Des salariés défendus.*

## Compte rendu de la réunion DP du 08 mars 2007

### Réponses aux questions posées par la CFDT

#### Groupe compresseur sprinkler du terrain sud

Reprise de la question n°15 du 18 janvier 2007, car à ce jour aucune action n'a été entreprise. Que comptez-vous faire pour faire résoudre ce problème ?

##### **Réponse :**

Exprimm a répondu qu'il n'y avait plus de baisse de pression donc plus de déclenchement intempestif du groupe.

Si vous avez un avis contraire, y compris au sujet de la fuite de gaz d'échappement, merci d'émettre une demande directement sur le portail Exprimm ou de contacter LS pour apporter des précisions afin de régler définitivement ce point

*Commentaire : Le problème est toujours existant.*

*Afin de le régler définitivement, la CFDT va prendre rendez-vous avec LS et/ou EXPRIMM pour qu'ils puissent constater le dysfonctionnement et mettre en place un plan d'action rapidement.*

#### Directeur d'essais

Reprise de la question n°11 du 8 février 2007. Les directeurs d'essai ont-ils une **formation** spécifique sur l'arme qu'ils doivent tester ? Si oui, en cas d'accident quels sont les justificatifs le prouvant ?

##### **Réponse :**

Les responsables d'essais suivent les formations de connaissance des armes du catalogue ECIT et apprennent également lors des essais avec les armuriers ce qui constitue leur expérience.

En cas d'accident, les documents justificatifs de leur formation sont les attestations de formation, la 19 HS et tous les PV de tir déjà réalisés.

*Commentaire : La direction a précisé que des formations sont prévues dans le budget 2007 pour les différents responsables d'essais.*

*La CFDT a quand même souligné qu'il n'était pas normal que ces formations soient effectuées après l'intervention des élus DP, mais que pour la sécurité des personnels, elles devaient être impérativement effectuées avant les essais.*

*Nous serons vigilants pour que de telles situations ne se reproduisent pas.*

#### Entretien des traceurs OCE

Actuellement les traceurs sont fréquemment en panne faute de maintenance courante. Dans votre réponse à la question n°17 du 18 janvier 2007 pour cette même question, vous nous répondiez que cette petite maintenance devait être faite par les utilisateurs. Il s'avère que pour effectuer cette tâche il faut avoir une connaissance »

éclairée ». C'est la raison pour laquelle Thierry Fougeroux avait été chargé de ce travail. Ne serait-il pas souhaitable qu'une personne soit chargée d'effectuer ces travaux ?

**Réponse :**

Nous allons regarder les solutions possibles de prise en charge de cette petite maintenance (en interne ou en externe).

*Commentaire : Nous devons rester attentif à la suite qui va être donnée.*

**Entretien individuel**

Pouvez-vous nous faire le point sur l'avancement des EAI ?

**Réponse :**

Le pourcentage d'avancement des EAI pour 2007 est le suivant (infos issues de l'espace RH) en sachant que les EAI des mensuels doivent être terminés pour le 31 mars 2007.

Cadres	40.74%
ETAM	30.71%
Ouvriers	1.09

*Commentaire : Ces pourcentages ne sont pas forcément représentatifs des EAI réellement effectués car ils correspondent aux EAI entrés par les hiérarchiques sous l'espace RH.*

*Il nous paraît quand même peu probable qu'ils aient tous été effectués pour les cadres avant la fin février. Concernant le délai du 31 mars 2007 pour les ETAM et les ouvriers, espérons qu'il puisse être tenu, mais l'expérience des années précédentes ne nous rend pas optimistes.*

*N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez eu votre EAI dans les délais.*

**DIF**

Reprise de la question n° 18 du 14 décembre 2006. L'information n'est pas dans l'espace RH et rien n'a été communiqué aux salariés.

**Réponse :**

Le solde du DIF sera visible dans l'espace RH fin mars 2007. En attendant, les salariés qui le désirent peuvent obtenir l'information auprès de leur responsable formation respectif.

*Commentaire : Les responsables formation sont :*

- Coralie Guerton pour Nexter munitions.
- Armelle Hornick pour Nexter Systems et Giat SA.

**Profil voyageur :**

Pouvez-vous nous donner des explications concernant le paragraphe en fin de page ? Ce paragraphe spécifie que la personne autorise Carlson Wagonlit Travel à débiter sa carte de crédit pour tous les frais afférents aux déplacements.

**Réponse :**

En effet, si le salarié a renseigné dans le cadre « paiement par carte de crédit », il autorise Carlson à débiter sa carte AMEX du montant des frais.

*Commentaire : Pour ne pas souffrir de problèmes liés à la carte AMEX ou autres (débit de franchise pour une voiture, paiement de billet d'avion ou son annulation, ...), nous vous conseillons vivement de ne pas cocher la case « paiement par carte de crédit », ainsi tous les frais seront débités sur le compte de la société.*

**Liaison informatique du point rencontre de l'atelier de fraisage :**

Pouvez-vous nous indiquer quand cette liaison sera réalisée ?

**Réponse :**

La liaison informatique sera opérationnelle pour le 21 mars 2007.

*Commentaire : Nous restons vigilants pour que tous puissent avoir accès aux mêmes informations.*

**N'hésitez pas à faire remonter vos questions DP aux élus :**

Patrick Chailloux : poste 9089    Michel Chanudet : poste 9432    Frédéric Poupard : poste 9770

Franck Melendez : poste 9430

**ou à la permanence CFDT : postes 9089-9088-9916**

[cbo.cfdt@nexter-group.fr](mailto:cbo.cfdt@nexter-group.fr)    <mailto:bourges@cfdt-nexter.com>